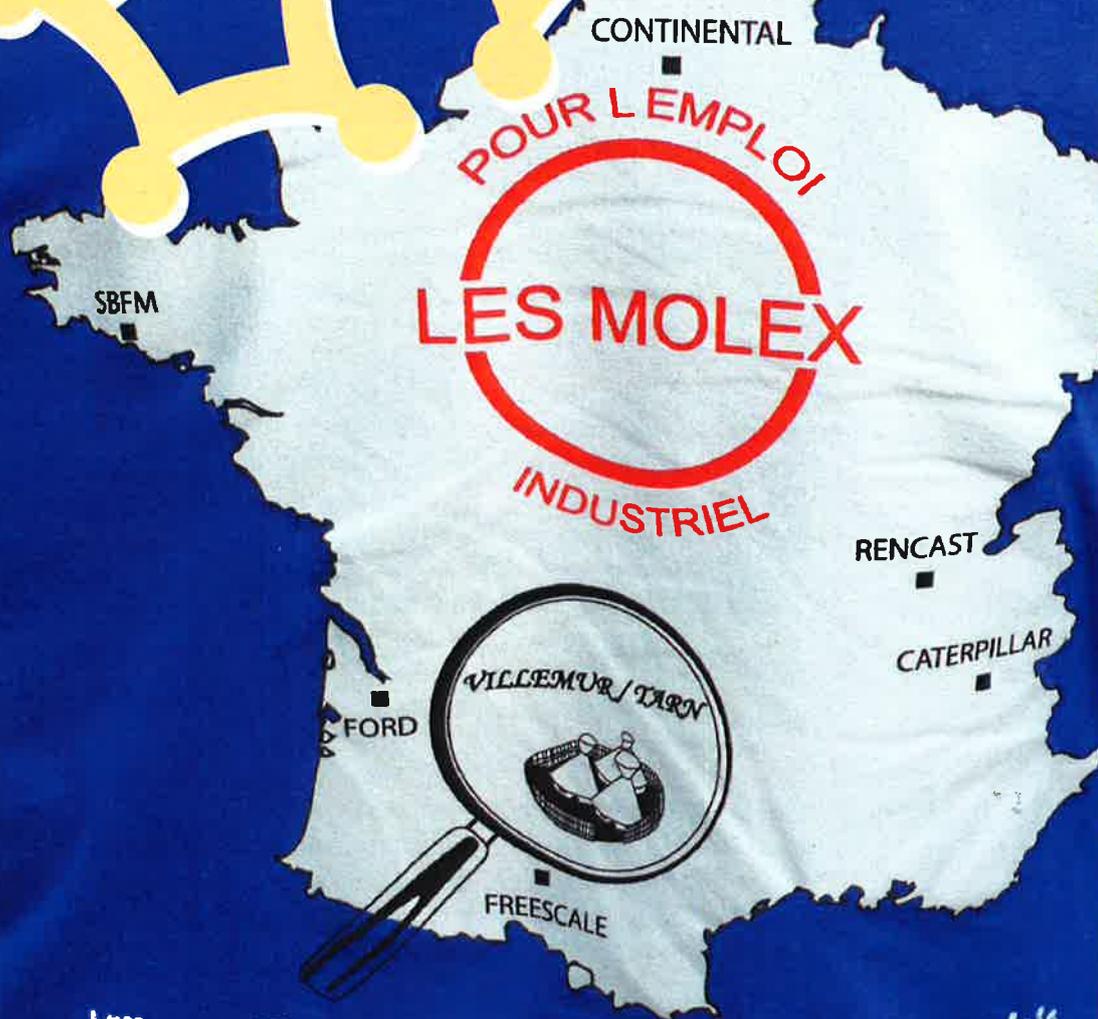


# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



**Energies chères  
pour les usagers**



Vos luttes dans la région  
Mines - Energie



A la une  
Sommet social de  
la Mécanic Vallée



Actualité régionale  
Transport

Villemur/Tarn, un village peuplé d'irréductibles Gaulois  
qui résiste encore et toujours au prédateur.

N°185 octobre 2009

## Logements sociaux



Editorial .....	2
A la une .....	3
• Sommet social de la Mécanic Vallée	
Vos luttes dans la région .....	4
• Mines - Energie	
• AVELANA (09)	
• Molex (31)	
• Cheminots	
Professions .....	5
• La Poste	
• Santé	
Activité Régionale .....	6
• Il y a 150 ans naissait Jean Jaurès !	



Dossier .....	7
• Logements sociaux	
• La loi scélérate dite "Boutin"	
• La campagne Fédérale	
• Les offices publics HLM n'existent plus	

Actualité CESR .....	11
• CESR, un point sur les travaux en cours	
• Les interventions de la CGT	
Vie Syndicale .....	13
• Hommage à Jean Albert BESSIERE	
Actualité Régionale .....	14
• Transports	
Brèves .....	15
Agenda .....	15



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 185 • Octobre 2009  
N° d'inscription à la CP 0206505720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Roger-Pierre Lemouzy  
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23  
e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr  
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :  
Sandrine Bellin  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Imprimé par le  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

*Avant la crise, employeurs et gouvernement ont martelé que les salariés devaient faire des efforts et privilégier la stratégie de création de valeur pour l'actionnaire, qui selon eux, aurait eu à terme des retombées positives pour tous.*

*Ce sont les mêmes également qui nous ont expliqués que l'industrie n'avait plus sa place en tentant par là de justifier les délocalisations et autres externalisations.*

*Aujourd'hui, avec la crise, le gouvernement se tourne de nouveau vers les salariés pour leur expliquer qu'ils doivent encore se serrer la ceinture et répond aux demandes sociales par des paroles et aux demandes libérales par des actes.*

*De nombreux salariés partout en France dans différents secteurs d'activités ont décidé de lutter malgré les deux mois dits de congés.*

*De nombreux conflits ont marqué cette période estivale autour des questions d'emplois et d'avenir d'entreprises.*

*Les salariés de MOLEX, par exemple mènent une lutte exemplaire.*

*Mais, pouvoirs publics et patronat bien relayés par certains médias tentent de diviser le monde du travail, de discréditer et criminaliser l'action syndicale, les 240 procédures disciplinaires engagées contre des agents EDF et GDF ou encore les plaintes déposées contre la CGT Airbus Toulouse sont là pour en témoigner.*

*La criminalisation des mouvements revendicatifs est l'une des manettes du pouvoir pour faire passer en force des politiques que le monde du travail refuse.*

*Plus que jamais nous avons besoin de couvrir tous les champs revendicatifs.*

*C'est pourquoi la CGT a proposé plusieurs rendez-vous de luttes et de manifestations.*

*Les raisons d'agir ne manquent pas. Des rendez-vous d'actions sont proposés au niveau national.*

*Ils doivent trouver des traductions dans tous les secteurs d'activité en lien avec les préoccupations et les revendications des salariés.*



David GISTAU

Secrétaire Général de l'UD 12



# Sommet social de la Mécanic Vallée

pour construire le plein emploi et être un exemple

Le 1<sup>er</sup> sommet social de la Mécanic Vallée s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre, organisé par la CGT à l'initiative du collectif des syndicats CGT de la Mécanic Vallée.

Force de contestation au coté des salariés pour la défense de leurs conditions de travail et de vie, des emplois quand ils sont (comme aujourd'hui) menacés etc., la CGT se veut, aussi et surtout, force de propositions et d'actions pour construire et imposer une alternative crédible, durable et concrète à la politique économique, antisociale mise en œuvre dans les entreprises, dans ce pays et au delà.

Notamment nous avons bien l'intention d'être force de propositions et de luttes pour faire de la Mécanic Vallée le territoire du développement de l'industrie autour de ses atouts (automobile - aéronautique - mécanique - agroalimentaire...) et de leurs diversifications pour construire le plein emploi et être un exemple de mieux disant social et démocratique.

L'idée de la tenue de ce sommet n'est pas fortuite, le patronat organise, ce même jour 1er octobre à Figeac, les "11<sup>e</sup> rencontres d'affaires de la Mécanic Vallée".

Ce sont de nos affaires, des affaires

des 15000 salariés de la Métallurgie de la Mécanic Vallée que les patrons entendent discuter, mais sans les salariés et sans leurs représentants!!! Ils veulent décider seuls de notre avenir, de celui de la population de tout le bassin d'emploi avec comme seul critère la rentabilité financière, la rémunération à 2 chiffres des actionnaires au détriment de l'emploi, des conditions de travail et de vie, des investissements productifs. Ce 1er sommet social doit nous aider à réfléchir, débattre, décider et proposer pour vivre, travailler et avoir un avenir en Mécanic Vallée.

Nous avons des pistes de travail :

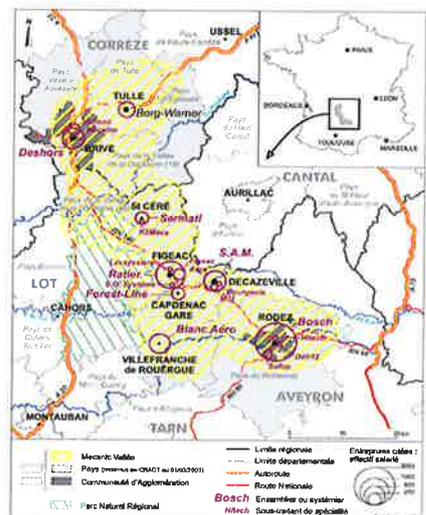
- Donner la priorité au développement des ressources en emplois et en qualification.
- Engager un vrai effort de recherche d'innovation et de diversification.
- Assurer le financement de la croissance des entreprises en lien avec l'emploi (création d'un pôle public de financement, réforme de la fiscalité et transparence des aides par le contrôle des subventions)
- Créer les conditions d'une démocratie économique et sociale
- Aller à la création de comités inter entreprises entre PME, sous-traitants et donneurs d'ordre
- Mettre en place une instance paritaire territoriale en Mécanic Vallée

de dialogue et de négociation sur les emplois, les qualifications, les formations

- Imposer que les subventions soient liées à l'emploi.
- Sécuriser les parcours professionnels (transférabilité des droits etc.) pour une expérimentation du système de sécurité sociale professionnelle en Mécanic Vallée.

**Extraits de l'intervention d'Alain HEBERT**

Animateur Métallurgie Mécanic Vallée



# Mines - Energie



Une vingtaine de lettre de remontrances, de blâmes et d'avertissements ont été distribuées en plein cœur de l'été. Quatre conseils de discipline ont été diligentés et à trois reprises, les représentants des directions ont exigé le licenciement du salarié. Deux conseils de discipline ont eu lieu les 1er et 4 septembre. Lors de ce dernier les représentants de la direction ont une nouvelle fois demandé un licenciement. Dix autres sont programmés entre le 22 septembre et le 6 novembre. La direction régionale eRDF/GrDF perd la raison!

Faire grève serait-il devenu un délit? Ou bien est ce pour masquer sa gestion calamiteuse du conflit social du printemps dernier et ne pas honorer le protocole régional issu de ce conflit que la direction sombre dans cette folie répressive?

Il s'agit bien d'une direction revancharde, qui ne digère pas la mobilisation massive et exceptionnelle des agents d'eRDF/GrDF de mars et avril dernier qui se sont battus contre le projet d'externalisation, les suppressions de sites et les emplois qui vont avec, pour la défense du Service Public, le droit à l'énergie et

les augmentations de salaires.

Lors du rassemblement du mardi 29 septembre 2009, devant la préfecture à Toulouse, comme lors de chaque initiative depuis que la direction a choisi la voie de la criminalisation de l'action et de la répression syndicale, la CGT mobilise pour faire respecter le droit syndical, la liberté de lutter et faire entendre les revendications légitimes des salariés.

## AVELANA (09)

Avelana, dernière unité Chargeurs du Pays d'Olmes licencie 59 salariés le 31 juillet 2009. Tout le personnel se met en grève du 22 au 28 juillet pour dénoncer l'absurdité de ce plan social.

Les syndicats entament une action en justice pour vice sur la procédure, les instances représentatives du personnel n'ayant pas été convenablement consultées.

Ils sont déboutés par le TGI de Foix. L'affaire est en appel.



## Molex (31)

Les salariés ont approuvé la signature du PSE, la CGT qui avait émis un avis défavorable, respecte la décision majoritaire prise toutefois dans un climat de chantage et de pression. La lutte continue pour obtenir un véritable plan de réindustrialisation du site et préserver un maximum d'emploi.

## Cheminots

A l'initiative du Secteur Fédéral des Cheminots de Midi-Pyrénées, usagers, cheminots et élus ont manifesté ensemble le mardi 22 septembre à Toulouse contre la casse du Service Public et pour le développement du fret ferroviaire.

Distribution de tracts, signatures de pétition, rassemblement, conférence de presse, prises de paroles ont jalonné cette journée de lutte qui a fortement mobilisé et qui s'est clôturée par la prise en commun d'une casse croute fraternel.

## La Poste

La journée du 22 septembre a été marquée sur la région Midi Pyrénées par de puissants arrêts de travail des postières et des postiers estimés entre 40 et 50 % de grévistes. Avec des guichets fermés, des centres de distribution courrier et colis paralysés, des rassemblements dans les 8 départements, 1500 manifestants à Toulouse, le centre régional des services financiers en grève à 65 %, il est clair que le message du gouvernement et de la direction de La Poste a du mal à passer.

Cela fait plus d'un an que l'ensemble des organisations syndicales et les postiers, mais aussi les usagers, les citoyens en grande majorité, des élus politiques affirment : ni privatisation, ni statu quo. Le gouvernement nous dit "qu'il y a besoin d'argent pour moderniser La Poste nous sommes d'accord.

Alors qu'il a su verser des milliards aux banques pour renflouer un système financier très contestable et contesté, il pourrait financer à hauteur de 2,7 milliards d'euros l'avenir du service postal sans recourir à l'ouverture du capital et à la privatisation.

Parce que La Poste leur appartient, les citoyens par le résultat de la consultation populaire du 3 octobre ont la possibilité d'exiger du président de la république l'organisation d'un référendum avant toute présentation de la loi au parlement.

Tous ensemble, on va gagner pour La Poste et pour l'ensemble des services publics

**Alain GIACOMEL**  
Secrétaire régional de la FAPT

*L'été dernier les personnels du CH du Gers ont fait grève pendant 59 jours d'affilée (juillet et août 2008) pour obtenir le recrutement de 10 postes de soignants (8 infirmiers et 2 Aides Soignants).*

Après avoir rencontré à maintes reprises tout le long de la grève notre direction, nos élus, notre président du Conseil d'Administration, après avoir distribué plusieurs fois de suite des tracts d'information au marché, après avoir fait plusieurs barbecues devant la Direction, et y avoir installé des lits vides en pyramide, après avoir installé des blouses blanches marqué d'une croix noire pour symboliser les postes manquants. Nous avons fini par obtenir de l'ARH une rallonge budgétaire de 350 000 € donc la grève a été levé.

Un mois après l'argent est arrivé de l'ARH et notre direction a décidé de ne pas l'utiliser pour les recrutements mais de le mettre en provision pour "lui permettre de mieux gérer l'établissement".

Depuis il y a eu une réelle démotivation du personnel qui avait le sentiment que les luttes "ça ne sert à rien".

Depuis le début de l'année 2009, le sous-effectif s'est accentué de manière très importante dans plusieurs services. Nous n'avons cessé de le dénoncer : par tract, en réunion avec la Direction, en CTE, puis en CHSCT.

## Santé

Aucune réponse. Sentiment que la Direction veut nous faire payer la grève de l'été dernier.

Dans sa toute puissance, la Direction décide même de supprimer des avantages pour les infirmiers qui travaillent en extra-hospitalier (CMP) et de leur supprimer le forfait repas (15 €/jour) ainsi que les véhicules leur permettant de se rendre sur les CMP. Et cela à partir du 15 juin.

Préavis de grève : négociation avec la Direction qui accepte de reporter l'application de ces mesures au 1er septembre 2009 afin de créer un groupe de travail pour négocier une nouvelle organisation des CMP. Au terme des 3 réunions de négociations de l'été la Direction s'entête et décide d'appliquer ces suppressions d'acquis sociaux.

Préavis de grève depuis le 14 septembre avec 3 revendications :

- laisser les CMP avec le fonctionnement actuel
- réduire le sous-effectif des unités les plus touchés dans les 3 mois
- mener une politique d'intégration des CDD de longue durée

Grève de 1 jour reconductible toutes les semaines, l'action se poursuit.

**Dolorès CANEZIN**  
Secrétaire régionale Santé - Action sociale

# Il y a 150 ans naissait Jean Jaurès !

*JAURES, la CGT, le syndicalisme révolutionnaire et la question sociale*



L'année 2009 est marquée par la commémoration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean JAURES. En cette période qui marque à la fois la rentrée sociale et le dernier trimestre de l'année, nous assistons à une multitude d'initiatives (débats, expositions, livres) autour de cet événement. Il est vrai que le 3 septembre, jour de la naissance de JAURES est inscrit dans cette période.

En Midi-Pyrénées, les initiatives revêtent une large diversité par leur ampleur et la nature de leur contenu. Soulignons toutefois, avec intérêt les initiatives prises à Toulouse par la municipalité qui a décidé de faire de 2009 l'année JAURES avec un effort de communication sans précédent.

Le destin exemplaire et tragique de JAURES, combattant de la paix et soutien infailible aux luttes ouvrières mérite cet hommage. Il est le moyen de faire connaître aux générations d'aujourd'hui une partie importante de l'histoire de notre pays à travers le destin d'un homme et de son œuvre.

Bien entendu pour la municipalité la dimension donnée à cet événement est aussi la volonté d'adresser un signe fort aux toulousains et au delà.

Dans ce contexte particulier où il semble que tout ait été dit sur JAURES et son œuvre, y-a-t-il une place pour notre Institut Régional CGT d'Histoire Sociale. Poser la question

c'est y répondre! En effet, anticipant sur ce que serait l'année de cette commémoration notre Institut s'est très tôt interrogé sur les initiatives qu'il serait possible d'envisager. Avec l'aimable complicité d'Alain BOSCUS professeur d'histoire contemporaine à l'université du Mirail et spécialiste de JAURES, qui en est l'auteur, notre Institut a édité au mois d'août 2008 un livre que de nombreux militants-es connaissent maintenant intitulé "JAURES, la CGT, le syndicalisme révolutionnaire et la question sociale".

Cet ouvrage a pu être édité grâce au soutien de partenaires et l'achat par les collectivités territoriales dont la Mairie de Toulouse, d'un certain nombre d'exemplaires pour leurs bibliothèques. Le contenu de notre ouvrage, qui met en évidence le rôle que JAURES joua auprès des salariés et l'immense crédit dont il bénéficiait ainsi que les relations avec le syndicalisme et la CGT naissante, relations qui ne manquent pas de controverses, de divergences et de désaccords mais qui donnent au dialogue entre JAURES et les syndicalistes révolutionnaires, la CGT un caractère ouvert et fructueux.

Ce livre constitue donc un apport original et particulier dans l'hommage rendu à JAURES comment ne pas s'étonner alors, de l'absence de référence faite à notre ouvrage dans la nom-

breuse bibliographie publiée dans le numéro spécial de "à Toulouse" bulletin de la municipalité, consacré à JAURES. Considérant qu'il ne s'agissait pas d'un oubli notre Conseil d'administration s'est adressé par courrier au Maire de Toulouse pour une demande d'explication.

Cet exemple met en évidence combien, la CGT et notre d'Institut ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour promouvoir les valeurs dont ils sont porteurs, l'histoire sociale est enjeu de bataille que nous devons porter avec beaucoup d'ambition. Les missions de nos instituts se trouvent de ce fait renforcées!

**De même que l'initiative régionale que nous avons décidé de tenir à CASTRES autour d'une conférence débat avec Alain BOSCUS sur le thème de "JAURES et la question sociale" n'en prend que plus d'importance. Elle se tiendra le 17 novembre à 17 heures et sera précédée d'une partie culturelle faite de la lecture de textes de JAURES et de chansons. Conscients du défi à relever et de l'intérêt pour les militants-es d'aujourd'hui d'aborder cette dimension dans l'œuvre de JAURES nous espérons vous y retrouver nombreux et nombreuses!**

**Martine BERNARD-ROIGT**  
Présidente IRHS Midi-Pyrénées



# Logements sociaux

*Ce sont près de 70 000 logements "manquants" sur Midi-Pyrénées*

*La Fédération CGT des Services publics a choisi symboliquement de lancer sa campagne nationale sur le logement à l'occasion du congrès de l'union sociale pour l'habitat qui s'est tenu au Parc des Exposition à Toulouse le 16 septembre 2009. Pourquoi une campagne nationale ?*

## PÉNURIE DE LOGEMENT

Selon le rapport 2009 sur l'état du mal logement de la fondation Abbé Pierre, la France compte 3,5 millions de personnes mal-logées ou non-logées. S'y ajoutent, 6,5 millions de personnes en situation de réelle fragilité de logement à court ou moyen terme.

Cette situation catastrophique touche plus de 10 millions de nos concitoyens. Les besoins en construction pour faire face à cette situation sont évalués à 500 000 logements neufs par an. Or, en 2007, 430 000 réalisations ont été effectuées, et 380 000 en 2008. Une nouvelle baisse de production est à craindre en 2009.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS POUR MIDI-PYRÉNÉES

Le parc locatif social en Midi-Pyrénées (EPLS 1<sup>er</sup> janvier 2003)

- 100 743 logements sociaux
- 8 035 : capacité d'accueil logements-foyers personnes âgées
- 9 074 : capacité d'accueil logements-foyers étudiants

- 86,89 % des logements sociaux sont collectifs
  - 5,8 % du parc a été construit avant 1948
  - 50 % du parc a été construit entre 1949 et 1974
  - 8,7 % des résidences principales sont des logements sociaux (France métropolitaine : 16 %)
  - Densité (Parc HLM pour 1000 habitants) : 38,4. (France Métropolitaine : 68)
  - Loyer mensuel moyen : 4,12 €/m<sup>2</sup>
- Ce sont près de 70 000 logements "manquants" sur Midi-Pyrénées, juste pour gérer l'urgence.

L'Etat a prévu pour sa part de financer la construction en 2009 de 100 000 logements dont 30 000 logements que les organismes HLM doivent racheter aux promoteurs privés! Sachant que ce programme de construction comportera au bout du compte moins de 50 % de véritables logements sociaux puisque l'Etat a fait le choix de privilégier les logements intermédiaires, alors que les capacités financières des demandeurs se réduisent.

Dans le même temps, se loger devient de plus en plus cher. Les Français consacraient en moyenne 25 % de leur revenu au logement au milieu des années 1970. Dans les années 2000, ce pourcentage est devenu supérieur à 30 %.

Le taux d'effort des locataires, pour

ce qui concerne le seul loyer, a considérablement évolué au fil des années : de 10 % du revenu dans les années 1960, il atteint 13 % en 1988 et 16 % en 2002.

Il y a donc urgence à développer le logement social alors que l'offre de logement est totalement en décalage par rapport à la demande.

## BUDGET DE L'ÉTAT EN BAISSÉ

Dans ce contexte, le choix du gouvernement est de réduire la capacité d'intervention publique sur le logement. En programmant une baisse de 7 % du budget national du logement pour l'année 2009 et de 20 % sur 3 ans, le gouvernement confirme qu'il s'agit d'un choix délibéré, guidé par des considérations financières au détriment des millions de demandeurs qui souffrent et vivent dans des conditions d'extrême précarité.



# La loi scélérate dite "Boutin"

## Réduction des délais d'expulsion dans le logement locatif

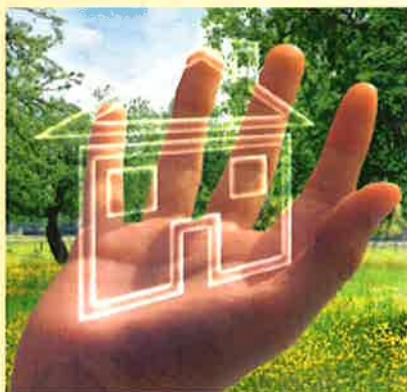
Ce choix budgétaire s'inscrit en parfaite cohérence avec la loi Boutin bien mal nommée "Loi sur la mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion".

Cette loi va aggraver la situation de dizaines de milliers de familles déjà en grande difficulté.

Parmi les mesures les plus assassines :

Sous prétexte de développer la mobilité au sein du parc HLM,

- Fin du droit au maintien dans les lieux qui constituait le fondement d'une forme de sécurité logement. Cette disposition va notamment s'avérer dramatique pour les personnes âgées que l'on va contraindre à changer de logement au motif de sous-occupation
- Abaissement des plafonds de ressources pour l'accès au logement social. Cette disposition permet d'exclure des milliers de personnes et de les contraindre à trouver une solution logement dans le



privé à des prix inabordables et en les excluant du même coup de leur droit au 1 % logement. Cela pose la question de la mixité sociale et du renforcement des phénomènes de ghettoïsation.

- Hold-up sur les fonds du 1 % : Les 2/3 de la collecte ont été détournés par l'Etat, soit 1 milliard d'€ de moins dans l'économie du logement social, milliard qui sera consacré à la réhabilitation ou à la réalisation de logements qui ne seront pas accessibles aux ménages les moins favorisés
- Mise sous tutelle des organismes HLM par le biais des Conventions d'Utilités Sociales (CUS) qui fixent aux offices des engagements précis en terme de développement, de politique des loyers, politiques de peuplement... avec menaces de sanctions à défaut de résultats conformes à la convention imposée par le Préfet.
- Réduction des délais d'expulsion dans le logement locatif. L'expulsion est une mesure barbare, inefficace économiquement et injuste socialement.

### **DÉCLARATION DU COLLECTIF LOGEMENT DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS**

Notre collectif ne pouvait pas rester muet suite au remaniement ministériel, et plus précisément concernant la

disparition du ministère du logement. Les principales revendications des salariés de notre pays sont :

- de pouvoir vivre correctement et dignement, donc d'avoir un salaire et des revenus le permettant,
- pour des millions de demandeurs qui recherchent un travail, l'emploi,
- de disposer d'un logement, d'être logés dans des conditions dignes de ce XXI<sup>e</sup> siècle (c'est même la première revendication pour des millions de français). Ce nouveau gouvernement remanié a affirmé sa non volonté de prise en compte de cette revendication car d'un ministère il est passé à un secrétariat d'état au logement.

De plus, celui-ci est "noyé" dans le "grand et nébuleux" ministère de Jean Louis Borloo qui regroupe l'écologie - l'énergie - le développement durable - la mer - les technologies vertes - la négociation sur le climat... Tout semble possible pour ce gouvernement : un budget logement revu à la baisse (depuis des années), le démantèlement des CIL (1 %) et, enfin, une loi molle, qui remet en cause les principes d'égalité, de mixité sociale et de pouvoir conserver son logement...

Notre collectif logement continuera de lutter contre ces absurdités gouvernementales qui balayent le volet social et mettra en œuvre tous les moyens pour faire connaître les revendications que propose notre Fédération.

# La campagne Fédérale

*Objectif : une initiative publique  
par département d'ici fin 2009*

Elle découle d'une décision de la FD des Services publics, 1<sup>er</sup> dans la FPT, qui syndique notamment les personnels du logement social, de lancer une campagne publique sur les enjeux du logement social.

Cette campagne est construite en lien avec l'activité confédérale sur le sujet. Elle se veut une contribution au débat public et vise en particulier à sensibiliser les usagers sur les conséquences dramatiques de la politique gouvernementale.

Plus d'un demi-million de tracts ont été édités.

Objectif : une initiative publique par département d'ici fin 2009 associant l'ensemble des acteurs du logement social. (locataires, élus politiques, représentants des personnels...)

## PROPOSITIONS DE LA CGT

La CGT prône une réorientation complète de la politique gouvernementale en matière de logement, elle propose :

- Le développement de la production de logements sociaux, priviliégiant une offre de logements économiquement accessibles.
- Un programme ambitieux de logements relais et de vraies places d'hébergement.
- La remise au centre de la politique du logement du principe de mixité sociale.
- L'application de la loi SRU (notamment l'article 55) obligeant



- les communes à disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.
- La garantie de la pérennité et de l'intégrité du "1 % logement" et une utilisation des fonds récoltés conforme aux missions d'intérêt général définies par les partenaires sociaux.
- La fin du désengagement financier de l'Etat (moins 7 % au budget de l'Etat pour 2009).
- L'accès pour tous au logement et le maintien dans les lieux.
- L'accueil, l'hébergement des sans-abri et la réponse aux situations d'urgence.
- Le libre choix entre la location ou l'accession à la propriété d'un logement adapté, répondant aux aspirations spécifiques des diverses catégories.
- Réorienter l'aide à la personne vers l'aide à la pierre pour les nouvelles opérations de construction (qui produira une baisse de 30 % des loyers).
- Réorienter les avantages fiscaux dont bénéficie le privé (dispositif de Robien) en faveur du logement social. L'Etat doit être le garant du droit au logement sur tout le territoire. Nous avons besoin d'un outil public garantissant l'effectivité du droit au logement : la CGT s'inscrit dans une démarche de reconquête du service public mis à mal par la transformation des offices HLM en offices de l'habitat, opération de privatisation des missions et du statut des personnels. Nous avons besoin de revenir à la notion d'usager et non de client. Nous avons besoin d'un service assuré par des agents publics qui ne soient pas une variable d'ajustement et ne soient pas soumis à une logique de rentabilité financière. Tout comme pour l'ensemble de nos services publics (la Poste, EDF, l'hôpital...) nous avons besoin de lutter tous ensemble pour un véritable service public du logement.

# Les offices publics HLM n'existent plus

*« Nous nous inscrivons dans une démarche de reconquête de services publics »*

*Pendant des années, nous avons affirmé qu'un véritable service public doit s'exercer dans un cadre public avec des agents sous statut public.*

*Ce qui leur confère des droits particuliers leur permettant d'exercer une mission en toute indépendance pour assurer une égalité de traitement et d'accès au logement des citoyens.*

*Ce qui était vrai hier cesse-t-il d'être vrai aujourd'hui ?*

Nous pensons que la satisfaction des besoins en matière de logement relève d'une mission de service public décentralisé mais dont l'Etat doit rester le garant. L'Etat doit imposer des constructions de logements accessibles, de qualité, correspondant à la demande pour

assurer une égalité d'accès pour tous et partout. Que cette mission ne peut-être réellement accomplie que si subsistent des outils dont la forme juridique les positionne en dehors des règles du marché et de la concurrence.

Ces outils existaient. Il s'agissait des Ophlm employant des agents publics dont le statut, sans être une fin en soi, permettait la mise en œuvre d'une mission au service des citoyens, quelles que soient leur condition ou leurs capacités contributives.

La notion de client induit des comportements sélectifs avec des objectifs essentiellement financiers, et dont leurs réalisations conditionnent à leur tour (par des primes)



une part importante du salaire des employés.

Comment assurer une véritable mission de service public avec des personnels considérés comme une variable d'ajustement des budgets ? Les conditions professionnelles ne permettent pas un véritable travail de proximité en partenariat avec d'autres services publics, pour identifier les déséquilibres familiaux liés notamment à la perte d'emploi, aux ruptures familiales, aux problèmes de santé, à l'échec scolaire...

Nous nous inscrivons dans une démarche de reconquête de services publics. Ceux qui pensent que la reconstitution de services publics est impossible, doivent mesurer que la destruction du service public opérée était techniquement et politiquement plus compliquée.

Ensemble et déterminés, la reconquête de services publics est possible. La CGT s'y engagera de façon résolue.



# CESR, un point sur les travaux en cours

## LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CST)

En permettant de mieux comprendre le monde, d'être un citoyen averti et potentiellement actif, de partager des idées sur les évolutions possibles de la société, la CST est un élément de la culture générale.

La CST est également une des clés à la bonne compréhension de la démarche scientifique, notamment à l'occasion des grands débats sur les thèmes d'actualité tels que : les OGM, le changement climatique, la grippe A...

La CST constitue de ce fait un enjeu sociétal concernant à la fois tous les citoyens en tant que public néophyte, les médias, les acteurs de diffusion (associations d'éducation populaire, associations scientifiques, enseignants et chercheurs, musées...), les organismes financeurs du développement de la CST : collectivités territoriales, en particulier le Conseil Régional, et l'Etat.

## LA CST FAVORISE LE DÉBAT CITOYEN :

Les publics de la CST sont aujourd'hui restreints : ce sont souvent les mêmes personnes qui sollicitent diverses informations scientifiques. Dans le même temps, de nombreux rassemblements ou débats télévisés sont organisés, mettant en scène des oppositions plus que

de véritables débats d'idées.

Pourtant, les attentes de la population envers le monde scientifique sont importantes. De fait, la science est un facteur de transformation de la société et le sens positif ou négatif de ses évolutions est un enjeu de débat. Dans ce cadre là, les chercheurs n'ont pas réponse à tout.

## LA CST EST UN OUTIL D'APPRÉCIATION ET D'AIDE À LA DÉCISION :

Pour les citoyens, la CST est une réponse à leur curiosité naturelle, à leurs désirs de découverte, mais aussi à leurs inquiétudes. L'objectif de la CST est bien de leur donner les moyens de faire des choix personnels et raisonnés, non de les former ou les formater.

Pour les décideurs économiques et politiques, la CST est une aide complémentaire à la prise de décisions. La CST permet ainsi de répondre à un enjeu essentiel de notre démocratie en favorisant les relations entre citoyens et responsables économiques ou politiques.

## LA CST AU SERVICE DES CARRIÈRES SCIENTIFIQUES :

Les étudiants boudent les carrières scientifiques. La CST s'adresse à tous, mais elle doit aussi répondre à la

nécessité de susciter de nouvelles vocations scientifiques. Il est indispensable que l'information scientifique vise tous les scolaires, dès le plus jeune âge, avec pour objectif de générer des envies de suivre des cursus de formation scientifique.

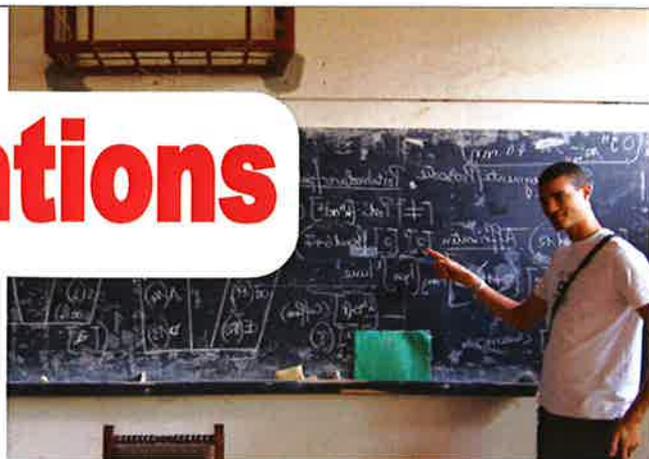
## LA CST EN MIDI-PYRÉNÉES :

Les opportunités pour la CST sont nombreuses en région : présence universitaire importante, secteur recherche reconnu, tourisme scientifique et industriel, entités de diffusion de résultats scientifiques...

L'accès à la CST pour tous et partout en région devrait en être facilité, même si les méthodes de sa diffusion méritent d'être repensées.

Le désengagement croissant de l'Etat, le resserrement des activités des chercheurs sur leurs cœurs de métier, l'asphyxie progressive des entités d'éducation populaire, l'atomisation des lieux et des initiatives méritent que la région Midi-Pyrénées accorde une attention toute particulière à la redynamisation des actions de CST. La volonté existe. Le CESR fera des propositions concrètes au Conseil Régional lors de la présentation de cet avis à la séance plénière du 16 octobre 2009. Le groupe CGT contribue à son élaboration en mettant le citoyen et l'emploi pérenne au cœur des enjeux.

# Les interventions de la CGT



## *Les sorties sans qualification, sans diplôme ou sans certification reconnue en Midi-Pyrénées*

Chaque année, en France, selon les sources, les définitions et les modes de calcul, 110000 à 170000 jeunes sortent "sans qualification et sans diplôme" des systèmes de formation, soit 11 à 17 % d'une classe d'âge. A l'échelle de la région Midi-Pyrénées, ces chiffres peuvent être extrapolés entre 3300 et 5100.

On peut rapprocher ces chiffres des statistiques établies dans notre région lors des JAPD (journées d'appel et de préparation à la défense), qui touchent tous les garçons et filles de 17 ans. Selon ces statistiques, environ 12 % des jeunes de 17 ans rencontrent des difficultés plus ou moins importantes avec la lecture et 4 % sont en difficulté sévère (que l'on peut qualifier d'illettrisme). Les garçons étant nettement plus touchés que les filles. De plus, ces jeunes en difficulté de lecture, ainsi que les sortants sans qualifications présentent des disparités importantes suivant leur lieu de résidence, à l'intérieur même de notre région.

Le CESR s'est auto saisi de ce problème en janvier 2008 et son avis doit sortir en décembre 2009. Cette longue période de réflexion aura eu au moins un avantage, celui de pouvoir travailler avec des statistiques sur deux voire trois années consécutives.

Celles-ci montrent globalement une amplification du problème dans notre région, un élément de plus dans notre réflexion.

Malgré l'élévation générale du niveau de qualification, grâce à la massification réalisée depuis la fin des années soixante, malgré des taux de réussite importants (82 % des jeunes sortent qualifiés et diplômés du secondaire et du supérieur), le nombre de sortants non qualifiés et non diplômés, après avoir connu une baisse importante et constante, semble avoir atteint un palier, voire progresser de nouveau.

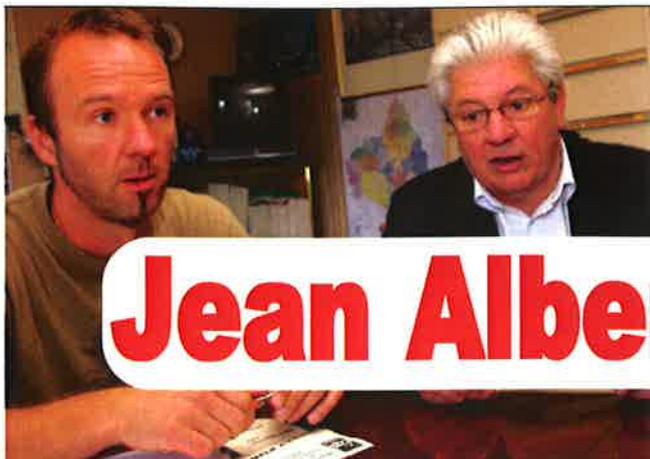
De plus, les évolutions du monde du travail exigent des niveaux de qualification de plus en plus élevés et pénalisent de plus en plus durement les "non qualifiés". Alors qu'auparavant, le marché du travail absorbait les personnes peu ou pas qualifiées, aujourd'hui, les non qualifiés et les non diplômés sont les plus touchés par les difficultés d'insertion. Ce phénomène s'accroît dans les périodes de contraction de l'emploi, comme celle que nous connaissons actuellement. Et lorsqu'ils accèdent à l'emploi, celui-ci est précaire, de moindre qualité et peu rémunéré.

Ce sont les jeunes les plus fragiles, dans leur cursus scolaire, leur environnement familial, économique et

social, leurs origines, et les garçons plus que les filles, qui rencontrent des difficultés d'accès à la qualification et au diplôme. Enfin, des disparités territoriales sont constatées, même à l'intérieur de notre région, certains territoires cumulant les difficultés sociales et économiques, et pas seulement, comme on aurait trop tendance à le penser, les quartiers dits "difficiles" des grandes métropoles.

Toute la difficulté de ce travail de longue haleine a été et reste de ne pas stigmatiser un niveau de formation ou d'éducation initial en ignorant les autres. Chacun d'entre eux porte sa part de responsabilité, en lien avec les évolutions de notre société. Les causes sont multifactorielles, et ce n'est qu'en croisant toutes les pistes que l'on pourra y remédier. Le travail du CESR consiste donc à étudier chaque niveau d'intervention, sans préjugés et à rendre un avis aux différents acteurs afin de les amener à recadrer leur action mais aussi à travailler ensemble. Le groupe CGT travaille à cet avis en veillant au respect des équilibres entre les divers acteurs de la formation. Cet avis sera présenté en séance plénière le 15 décembre 2009.

**Jacky GAILLAC**



# Hommage à Jean Albert BESSIERE

*dirigeant capable de s'adapter à toutes les situations*

Aujourd'hui nous n'allons pas fêter ton départ à la retraite, car tu es actif jusqu'à Mars 2011, mais plutôt saluer ta fin d'activité au sein de l'union départementale de l'Aveyron comme secrétaire général que tu as laissée à David vendredi dernier.

Auparavant, Jean Albert est natif de Villefranche-de-Rouergue, haut lieu du Parti Radical de Gauche, tu connais l'adage : rouge en surface et blanc dans le cœur.

Dés ton jeune âge tu es sportif, certes tu n'étais pas comme aujourd'hui, tu pratiques le rugby à 13 comme demi de mêlé. Je vous rappelle que ce sport était pour les classes populaires contrairement au rugby à 15 plutôt tourné sur la bourgeoisie.

En pratiquant ce sport populaire tu étais déjà tourné vers la classe ouvrière.

Tu es embauché à EDF GDF en 1973 et en 1982 tu deviens secrétaire du syndicat.

Tu as fait partie des 5 de RODEZ injustement sanctionné et grâce au rapport de force, je me souviens comme tout le monde ici de la manif impressionnante à Rodez, qui je pense a contribué à la décision de l'amnistie en 1997.

Tu deviens secrétaire général en 1994, le premier qui n'est pas issue du bassin, tu remplaces Michel

SALVAYRE qui a pris le poste de secrétaire régional et tu intègres notre Comité Régional.

Jean Albert a un parcours de militant, de dirigeant capable de s'adapter à toutes les situations, à l'écoute des camarades, militant convivial et de proximité.

Tu as su mener la CGT de l'Aveyron à la première place aux élections prud'homales, quand on connaît le département, il me semble que cela tient de l'exploit, n'est ce pas ?

Pendant ces 15 années au Comité Régional tu as participé activement (c'est vrai qu'aujourd'hui ce n'était pas les cas, mais j'y reviendrai) et tu as été déterminant comme d'autres camarade sur la réflexion de l'outil régional.

Jean Albert comme je l'ai dit précédemment, tu ne seras pas à la retraite, tu restes à la commission exécutive de l'UD, pour l'instant tu es responsable du fonds de mutualisation régional pour les projets territoriaux. Tu es délégué adjoint à la mairie de Rodez, c'est pourquoi avec cette nouvelle responsabilité, parfois tu ne pouvais participer aux réunions du Comité Régional et depuis quelque mois tu peux avouer que tu étais en préretraite de la région.

Je te remercie au nom des camarades de toute l'énergie mise pour la région.

Comme tu es impliqué politiquement, je crois connaître ton parti, il n'y a pas de secret c'est le Parti Communiste, pour que tu n'oublies pas la lutte de classe, le combat pour l'émancipation de l'être humain, nous te remettons un tableau que tu pourras mettre au dessus de ton lit, certains mettent une croix !!!, je pense que ce tableau représentant un révolutionnaire te permettra, le matin d'être en forme.

Je sais que tu n'as jamais trop eu le temps de voyager, tu le prendras un peu plus maintenant, aussi nous sommes contents de t'offrir ce bon cadeau pour un séjour, un week-end de ton choix, que nous avons pris chez notre prestataire TLC, auprès duquel tu dois te rapprocher.

Encore une fois merci pour tout ce que tu as fait.

**Extraits de l'intervention  
de Roger-Pierre LEMOUZY**

*Secrétaire Général du Comité Régional*

## Jean-Albert Bessière passe le relais à David Gistau. Bernard Thibault au congrès de la CGT

Le trentième congrès de la CGT de l'Aveyron sera marqué par la participation de Bernard Thibault, le secrétaire général de la centrale syndicale. Un débat public, donc ouvert à tous, est organisé avec lui, mercredi 17 juin, à 18 heures, à la salle des fêtes de Rodez. Il sera le

lendemain, pour l'ouverture du congrès, organisé sur deux jours. Il faudra attendre vendredi pour avoir confirmation de l'élection de David Gistau, seul candidat à la succession de Jean-Albert Bessière.



# Transports



*faire entendre notre avis notamment sur l'emménagement du territoire*

*Le 28 aout 2009, le groupe transports du comité régional s'est réuni, l'ordre du jour comprenait plusieurs points.*

Le premier portait sur le projet LGV Sud Europe Atlantique (SEA). La construction de cette ligne à grande vitesse n'en fini pas de vivre de multiples péripéties. L'enquête d'utilité publique conclue en 2006 a révélé entre autre, que la majorité de la population et des acteurs économiques de Midi-Pyrénées souhaitaient sa construction rapidement. Depuis, le gouvernement SARKOZY a annoncé que la réalisation de cette infrastructure ne se fera que si les collectivités territoriales participent à son financement. Il s'agit là d'un odieux chantage, les régions Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées ont le couteau sous la gorge, si elles veulent que les travaux commencent, elles doivent payer. Pour la CGT, il est clair que le financement des lignes à grande vitesse doit être à la charge exclusive



de l'état et de l'Europe. Les sommes importantes dégagées par les collectivités territoriales en lieu et place de l'état, manqueront pour la réalisation de tous les emménagements nécessaires afin que "l'effet TGV" se fasse ressentir sur la totalité des territoires traversés. A défaut le risque est grand de voir le TGV au service des seules grandes métropoles Bordeaux et Toulouse.

Le Président MALVY au début de l'été, a proposé la constitution d'une association pour promouvoir la construction de la LGV, à ce titre il a convié les élus politiques, les décideurs économiques, les acteurs de la vie culturelle et les représentants de la vie civile, à adhérer à cette association. Après débat, lors du comité régional de rentrée, la CGT a décidé d'adhérer à cette association, notre objectif est de faire entendre notre avis notamment sur l'emménagement du territoire et sur le service à rendre aux populations.

Lors de notre réunion du groupe de transports, nous avons également abordé la question du PDU (plan de déplacement urbain) de la grande agglomération toulousaine. Celui-ci devrait voir le jour en décembre 2009, il concernera 178 communes autour de Toulouse et là aussi la CGT se doit d'être présente au débat.

Nous avons aussi échangé sur la mise en place du plan route, imposée par l'état dans le cadre du plan de relance, pour notre région il y sera consacré 750 millions d'euros soit :

- 200 millions payés par la région
- 300 millions payés par l'état
- le reste étant à la charge des autres collectivités (conseils généraux et municipalités).

Pour mémoire le plan rail s'est élevé à 820 millions d'euros.

Nous avons aussi évoqué les conséquences en Midi-Pyrénées induites par la réorganisation du fret SNCF, ce plan d'abandon du trafic de marchandise par fer représente l'équivalent de 30 à 40 camions supplémentaires sur nos routes par jour et par département.

Où sont les intentions du Grenelle de l'environnement ?

Dernier point mis en débat, l'avenir de TISSEO, les problèmes financiers que traverse cette entreprise, les méthodes de managements qui y sont pratiquées, tout cela n'est pas sans conséquence dans l'aggravation des conditions de travail de ses salariés.

Pour une première rencontre de la nouvelle équipe, le débat fut riche et intéressant.

**Jean-François AGRAIN**

*Animateur du groupe de travail régional "transports"*

## Solidarité MOLEX

Les salariés ont créé une association pour recevoir des aides financières suite au conflit, la solidarité doit jouer sur le plan financier afin de continuer la lutte pour le maintien de l'emploi sur le site de Villemur.

Les dons peuvent être envoyés par chèque à :

MAIRIE de VILLEMUR/TARN, 31 340 VILLEMUR/TARN

Libellé : SOLIDARITE DES MOLEX

## Emploi industriel

Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées a affrété un train spécial pour participer à la manifestation nationale du 22 octobre 2009 à Paris.

Pour relayer cette initiative et la décliner en région, il a été décidé lors du Comité Régional du 25 septembre 2009, d'organiser dans les territoires et les bassins d'emploi, une journée d'action régionale le 24 novembre 2009 sur la politique industrielle en Midi-Pyrénées.

## IRT

La session du Comité Régional s'est tenue, les 3 et 4 septembre 2009 à Laguiole (12).

Thème de la formation : Crise du capitalisme : Une lecture en Midi-Pyrénées.

## Agenda



